

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 056-215600867-20260320-DELIB03_2026-DE

Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2026-03

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
11	11	11

Date de la convocation :

16 mars 2026

Date d'affichage :

16 mars 2026

Objet de la délibération :

Nombre d'adjoints

Vote POUR : 11

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, les membres du Conseil Municipal de l'île d'Houat se sont réunis en session ordinaire dans la salle communale, suite à la convocation dématérialisée, en application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code General des Collectivités Territoriales.

Présents : LE FUR Philippe, LE BERRE Claudine, LE ROUX François, EYMARD Marie, LE ROUX Frédéric, RIGOINE DE FOUGEROLLES May, TOURNIER Roland, LE GURUN Caroline, PHILIPPE Hugues, CAMBOLY Laurine, DESNOS Kevin.

Absents et/ou représentés :

Secrétaire de séance : LE BERRE Claudine

Monsieur Le Maire Philippe LE FUR propose de fixer le nombre d'adjoints à deux.

Après délibération le Conseil Municipal valide cette proposition et fixe le nombre d'adjoints à deux pour assurer la bonne marche de l'administration à l'unanimité des membres présents et votants.

